



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par les présentes donné par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE:

La séance publique du Conseil concernant l'adoption du Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 aura lieu:

**Lundi, le 13 décembre 2021 à 18 h 30
à la salle communautaire de la Maison LeGrand
située au 494, route 132, Port-Daniel**

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 1^{er} jour de décembre 2021

Marie-Pierre Cyr, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Pierre Cyr, greffière-trésorière de la municipalité de Port-Daniel-Gascons certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément à la Loi, le 1^{er} décembre 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1^{er} jour de décembre 2021

Marie-Pierre Cyr, greffière-trésorière